

Les enfants : quelles difficultés ?

- ❖ Difficultés d'apprentissage : lire, écrire, compter...
- ❖ Difficultés relationnelles et affectives
- ❖ Comportement : inhibition, timidité, instabilité, agressivité...
- ❖ Maladresse corporelle, difficultés graphiques
- ❖ Difficultés de langage oral et/ou écrit



Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir ou de remédier aux difficultés scolaires qui persistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

Circulaire n° 2014-107 du 18 août 2014

Composition de l'équipe du RASED



Audrey Girault
Enseignante spécialisée
option E

(aides à dominantes pédagogiques)



Clotilde Barnet
Enseignante spécialisée
option G

(aides à dominantes rééducatives)



Julien Michel
Psychologue scolaire

Les familles

peuvent être reçues sur rendez-vous par la personne du R.A.S.E.D. de leur choix par évoquer les difficultés et/ou les questions concernant leur enfant.

LE RESEAU D'AIDES EST UN SERVICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

TOUS LES SERVICES QU'IL PROPOSE SONT GRATUITS.

LA CONFIDENTIALITÉ EST PRÉSERVÉE

GROUPE SCOLAIRE JACQUES DECOUR

8 rue Jacques Decour

92000 Nanterre



9ème circonscription
des Hauts-de-Seine



Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

(R.A.S.E.D.)

Tél : 01-49-03-79-09

Les intervenants du RASED : une équipe qui mène des actions destinées à aider les élèves en difficulté et qui participe à l'élaboration de projets pédagogiques avec les enseignants

Le psychologue

Il contribue à l'analyse et au repérage des « situations problèmes » qui résultent des interactions entre l'enfant, ses pairs, la famille, le maître et l'école.

Il facilite l'instauration d'une communication fonctionnelle entre ces divers partenaires. Il assure la liaison entre les structures de soins et l'école.

Il propose des orientations adaptées à l'enfant. Il favorise l'intégration des enfants handicapés ou malades.

Ses actions sont :

- ❖ Les examens psychologiques
- ❖ Les entretiens

Les examens psychologiques sont réalisés à la demande ou avec l'accord de la famille de l'en-

L'enseignant spécialisé, option E

Son action concerne les élèves dont les difficultés d'apprentissage n'ont pu se résoudre sein de la classe.

Son rôle est d'aider les élèves à :

- ❖ améliorer leurs capacités à dépasser leurs difficultés
- ❖ maîtriser leurs méthodes et outils de travail
- ❖ prendre conscience de leur progrès en suscitant l'expérience de la réussite
- ❖ transférer leur réussite en classe

Son intervention peut prendre des formes complémentaires :

1. **Co-intervention** en classe, en collaboration avec l'enseignant de la classe
2. **Remédiation** en petits groupes

Enfin **il accompagne les enseignants dans leur réflexion**, la mise en place d'évaluations et des projets pédagogiques de réussite éducatives (PPRE)

L'enseignant spécialisé, option G

Il est chargé des actions d'aide à la relation, individuelles ou en petits groupes afin d'aider l'enfant :

- ❖ à prendre de la distance par rapport à ses émotions
- ❖ à reprendre confiance en lui
- ❖ à investir l'école
- ❖ à devenir élève

Il agit en relation et en accord avec les enseignants, les autres membres du RASED et les parents

Il mène des actions de prévention en maternelle

L'aide rééducative est mise en place avec l'accord de la famille et l'enfant.